



Le fonds de dotation Orphée



Notre Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration du fonds de dotation Orphée a évolué à quatre reprises à ce jour :

1^{er} conseil :

- Jean-Louis Soulet, président et fondateur, membre de droit
- Roch Calmettes, président de l'Eveil Roquecourbain, membre de droit
- Isabelle Soulet, responsable juridique



2^{ème} conseil : arrivée de

- Fabrice Ponset, responsable communication & créateur du site internet

3^{ème} conseil : arrivées de

- Anne Gout, représentante de la famille Gout ayant donné les locaux
- Ghislaine Forgez, responsable de la comptabilité
- Muriel Eyssette, représentante de l'Eveil Roquecourbain



4^{ème} conseil, équipe actuelle :

- départs d'Anne Gout et de Fabrice Ponset
- arrivées de
- Paul-Henry Sablayrolles, responsable informatique & multimédia
- Mathilde Liffraud, responsable communication & internet

Un fonds de dotation, pour quoi faire ?

Cette structure au fonctionnement souple a des avantages juridiques importants, mais soumis à un contrôle suivi de l'Etat.

La première mission statutaire du fonds de dotation Orphée est d'« héberger à titre permanent l'Eveil Roquecourbain ». S'y ajoutent également des missions propres : « promouvoir la musique d'harmonie ».

